

Réf: Dossier N° 098980

## Avis de constitution

### SOCIETE « LOTIMMO »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS  
VILLA 41 rue j 52 cite LEMANIA, PAS LOIN DE L'AMBASSADE DU**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du  
08/03/2022 reçus par Me Jérôme Désiré Tiacoh , enregistrés au  
CEPICI, le 23/03/2022, il a été constitué une SAS P aux**

**SOCIETE « LOTIMMO »**

#### **Article 2 - Objet**

**La Société a pour objet en République de COTE d'IVOIRE et à  
l'étranger les activités suivantes :**

- L'aménagement foncier,
- la viabilisation de lots aménagés
- la commercialisation desdits lots.

**Et pour la réalisation de l'objet social :**

**La prise de participation de la société à toutes entreprises ou  
sociétés ou coopératives ivoiriennes ou étrangères, créées ou à  
créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet  
social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux  
entreprises, groupements et sociétés dont l'objet serait susceptible  
de concourir à la réalisation de l'objet social ci-dessus visé.**

**Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales,  
financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher  
directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets**

**1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)  
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS  
VILLA 41 rue j 52 cite LEMANIA, PAS LOIN DE L'AMBASSADE DU  
M KOUAME FERNANDO TANO-KOFI (PRÉSIDENT)**

**null**

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00049 du 14/04/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°16314/GTCA/RC/2022 du 14/04/2022

